

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 131

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

travers les voyageuses qui croyant à l'approche d'un orage se ramassent de suite et ne tardent pas à se poser généralement près de terre où il est facile de les capturer. Si l'essaim recueilli cherche de nouveau à filer on fait passer la ruche dans une cave ou dans un local frais pendant une nuit et l'essaim ne cherche plus à

* * *

Le foin est assez rare en diverses localités; ce n'est pas une disette mais son peu d'abondance çà et là pourra obliger les propriétaires de bestiaux à utiliser comme fourrage des substances en général trop négligées. La nécessité rend les gens industriels et leur fait découvrir le moyen de se tirer d'affaire.

Parmi les substances alimentaires que l'on tire de l'oubli, il y en a qui ne sont pas pour rien délaissées dans les périodes d'abondance. Pour les unes c'est la dureté des fibres et la difficulté d'assimilation; pour d'autres, ce sont des chances d'accidents, congestions, indigestions, etc., quand le propriétaire ne prend pas toutes les précautions nécessaires dans l'administration de cette nourriture.

On nous a signalé de divers côtés la paille d'avoine comme ayant eu une mauvaise influence sur le lait des vaches, et l'on nous a demandé si c'est un fait accidentel ou si l'on connaît déjà ce qu'il en est de l'effet nuisible de ce fourrage? Au point de vue de sa composition chimique la paille d'avoine est un bon fourrage, contenant en proportion suffisante des principes nutritifs et quand on l'emploie pour des chevaux ou pour des moutons, ces animaux s'en trouvent bien et ils ont même de la tendance à s'engraisser.

La paille d'avoine contient un principe amer qui a probablement une action sur la digestion, mais qui agit aussi sur la glande mammaire et communique une certaine amertume au lait.

On sait que le grain de l'avoine, surtout de l'avoine foncée, contient un principe résineux analogue à la vanille qui est la cause probable de l'excitation que les chevaux manifestent quand ils ont mangé l'avoine. Bien qu'on ne puisse pas en conclure qu'un pareil élément se trouve aussi dans la paille, il n'est pas moins vrai que celle-ci est peu favorable au rendement en lait, en qualité d'abord, puis au bout de quelque temps, pour ce qui concerne la quantité du rendement.

Pour les chevaux on n'a pas à redouter une telle influence, mais, à la longue, la paille d'avoine produit chez eux un peu de paresse de la digestion et l'on a parfois constaté des cas de coliques lorsqu'on a voulu brusquement substituer la paille d'avoine à celle de froment.

Il faut donc recommander la prudence dans l'emploi de la paille d'avoine et l'on fera bien de s'abstenir d'en donner aux vaches laitières.

Menus propos

Bijoux américains. — Savez-vous quel est le grand chic à Chicago?

Il consiste, dit-on, à porter en breloque, en collier, en boucles d'oreilles, des yeux humains polis, durcis et préparés par un procédé chimique tenu soigneusement secret. Du temps des Indiens, on se parait de la chevelure de ses ennemis. Des cheveux, la mode a passé aux yeux. C'est le progrès.

Les Indiens portaient les chevelures qu'ils avaient « scalpées ». On ne dit pas si les gens

qui portent des yeux humains doivent les avoir arrachés eux-mêmes.

* * *

Les poules qui mangent leurs œufs. — Il y a des poules qui, mères dénaturées, mangent leurs œufs au lieu de les couvrir. D'où vient ce phénomène qui constitue un si mauvais exemple pour les familles?

Des observateurs ont cru constater que, lorsque les poules mangent leurs œufs, c'est que la coquille de ces derniers est très mince. La coquille est mince parce que la poule n'absorbe pas assez de substance calcaire et que, sentant cette lacune dans son organisme, elle éprouve le besoin de la combler. Elle mange donc ses œufs pour avoir de quoi fabriquer la coquille de ceux qu'elle pondra ensuite.

Pour guérir l'animal de son vilain défaut, il suffit donc parait-il, de lui donner à manger des coquilles d'œufs convenablement pilées.

Les mauvaises mères de famille se corrigent moins facilement que cela.

Etat civil

ARRONDISSEMENT DE BONFOL.

1^{er} trimestre 1900

Naissances.

Janvier. — Du 2 à Bonfol, Wirth Joseph Jules fils de Pierre de Froidefontaine France, et de Justine née Henzelin de Bonfol. — Du 15, à Bonfol, Dietlin Marcel Léon, fils de Marcel de Kiffis, Alsace et de Marie née Collin de Charvoille. — Du 26, à Bonfol Chevrolet Rose Marie, fille de Lucien de Bonfol et de Anna Henzelin de Bonfol. — Du 27, à Beurnevésin, Vultier Jeanne, Marie, fille de Bruno de Beurnevésin et de Albertine Moine de Montignez. — Du 31, à Bonfol, Chapuis Flora, Irène fille de Ariste de Bonfol et de Anna née Pée de Levoncourt, Alsace.

Février. — Du 15, à Vendlincourt, Boinay Berthe Lucia, fille de Xavier de Vendlincourt et de Marie, Anne, née Gasmann de Charvoille. — Du 15, à Bonfol, Gobat Henri Charles, fils de Samuel Adolphe de Crémènes et de Lisa née Sterky de Lützelflüh. — Du 21, à Vendlincourt, Werth Georges Robert, fils de Alois de Fullern, Alsace et de Louise née Porchy de Vendlincourt. — Du 28, à Vendlincourt, Nicolas, Emile, fils de Alexis Louis de Santino Italie, et de Marie Ida née Kuhn.

Mars. — Du 3, à Bonfol, Bregnard Jean Joseph, Maurice fils de Marie de Bonfol. — Du 3 à Vendlincourt, Ruetsch Lucie, fille de Ignace de Bouxwiller, Alsace et de Elisa née Sutter de Rhein.

Du 15, à Beurnevésin, Boillon Armand, fils de Victorin de Réchésy France, et de Marie née Berret de Cornol. — Du 19, à Bonfol, Bregnard Laurence, Augusta, fille de Jacques de Bonfol et de Augusta née Theurillat des Breuleux. — Du 19, à Bonfol, Cramatte Olga, Marie fille de Louis de Bonfol et de Angéline née Theurillat des Breuleux. — Du 20, à Vendlincourt, Ecabert Joseph Edmond fils de Aléide du Bémont et de Louise née Chételat de St Ursanne.

— Du 22, à Bonfol, Panizzoli Augusta, Marie, fille de Auguste de Prestino Italie, et de Marie née Gaiobris de Bonfol. — Du 21, à Bonfol, Chappuis Camille, Aline, fille de Léon de Bonfol et de Victorine née Chappuis de Bonfol.

— Du 23, à Bonfol, Bregnard Charles, Pierre, fils de Victor de Bonfol et de Marie née Henzelin de Bonfol. — Du 24 à Vendlincourt Gigandet Ernest, Emile, fils de Alfred de Vendlincourt et de Léonie née Corbat de Vendlincourt. — Du 24, à Bonfol, Cramatte, Suzane, Otilde, fille de Joseph de Bonfol et de Marie née Chevrolet de Bonfol. — Du 31, à Beurnevésin, Fuhrer Samuel, Eloi, fils de Frédéric de Trubschachen et de Berthe née Barthoulet de Goumois.

Décès.

Janvier. — Du 8 à Bonfol, Bourgnon Joséphine de Bonfol, épouse de Pierre Bourgnon née le 5 mars 1841, fille de Chaigat François et de Marguerite Merguin.

Février. — Du 25 à Bonfol, Comment Lucie, fille de Comment Jules de Bonfol et de Virginie Jolidon de Bonfol née le 26 juin 1899. — Du 25, à Beurnevésin, Corbat Emile, Joseph de Vendlincourt, fils de feu Corbat Pierre et de Véronique Turche, né le 25 juin 1865, veuf de Marie, Joséphine née Guenat. — Du 28 à Vendlincourt, Christe Pierre Auguste, époux de Catherine Card, fils de Jean Pierre Christe et de Catherine née Maillard, né le 11 juin 1861 de Vendlincourt.

Mars. — Du 3 à Bonfol, Comment Fernand, fils Jules de Bonfol et Virginie Jolidon de Bonfol, né le 26 mai 1898. — Du 9, Christe Honoré, époux de Catherine, Julie Fleury, fils de Jean Pierre Christe et de Marguerite née Corbat, né le 9 février 1861 de Vendlincourt. — Du 13, à Vendlincourt, Barthe Mélitine, épouse de Barthe François de Vendlincourt, fille de Louis de Vendlincourt et de Eugénie Boinay de Vendlincourt, née le 29 mars 1853. — Du 16 à Bonfol, Saunier Julie Lucie, fille de François de Courtavon, Alsace, et de Honorine Jolidon de Bonfol, née le 28 mai 1899. — Du 15 à Bonfol, Gutzwiller René, fils de Marie de Bonfol, né le 22 octobre 1899.

Mariages.

Janvier. — Du 5, Cattin Auguste Léon boitier, des Bois domicilié à Beurnevésin, né le 5 juin 1877, et Baiger Marie, Catherine de Fresse, France, domiciliée à Réchésy, France, née le 3 janvier 1876.

Février. — Du 17, Bregnard Ernest Constant, faiseur de ressorts, de Bonfol, domicilié à Beurnevésin, né le 7 mai 1879, et Cramatte Lucie, Rosa de Bonfol y domiciliée, née le 26 mars 1882. — Du 17, Duvaux François Eugène faiseur de ressorts de Montbéliard, domicilié à Bonfol, né le 28 mai 1877, et Henzelin Anna, Fidélia, de Bonfol y domiciliée née le 7 octobre 1879.

Mars. — Du 17, Dassen Gottfried de Tauffelen Berne domicilié à Thoune, né le 10 septembre 1876 et Chappuis Amélie, Marie de Bonfol y domiciliée, née le 10 mars 1879.

Ça et là

La fraise et la goutte. — Puisque nous voici dans la saison des fraises, rappelons que ces fruits, si agréables, au goût, sont aussi un médicament.

Linné, le premier, a recommandé la fraise aux gouteux et aux rhumatisants.

Le célèbre naturaliste suédois était fort sujet à des accès de goutte. C'était en 1750; depuis quinze jours, il était tourmenté par sa diathèse, lorsqu'on lui apporta des fraises. Il en consuma une quantité considérable, et, après une nuit tranquille, exempte de douleur, il put se lever le lendemain et reprendre son travail interrompu depuis l'accès.

Les années suivantes, la goutte reparut, mais toujours moins violente; et, après avoir recouru au même remède quatre ou cinq jours de suite, il se débarrassa de son infirmité et passa ensuite vingt ans sans en éprouver la moindre atteinte.

D'après Gessner, le suc exprimé des fraises macérées pendant quelques semaines dans l'alcool, pris à la dose d'une cuillerée soir et matin, apporte un grand soulagement aux malades atteints de gravelle et d'affection calculeuse. Et Boerhave avait déjà dit qu'en pareil cas la propriété des fraises réside surtout dans les graines, et ils les prescrivait infusées dans du vin blanc.

Gelnecke a préconisé jadis la fraise comme

vermifuge et il l'employait avantagusement contre le ténia.

Van Swieten rapporte que des maniaques ont été rendus à la raison par l'usage journalier de plusieurs livres de fraises.

Schulze, Hoffmann, Galibert citent des cas de phthisie guéris par l'usage de ce fruit : ces cas n'étaient probablement que des catarrhes pulmonaires accompagnés de fièvre et de marasme.

Pour terminer, disons que la fraise est considérée comme astringente, diurétique, stimulante et rafraichissante. Elle est digestive, mais les individus faibles, lymphatiques, à l'estomac froid et paresseux, ne doivent en user qu'avec ménagement.

Si tous les remèdes ressemblaient à celui-là, ce serait charmant d'être malade.

* * *

Le prix des coups de canons. — Au moment où la poudre va parler en Chine, il n'est pas inutile de reproduire les derniers calculs faits par les spécialistes sur le prix de revient d'un coup de canon.

D'un calcul fait par le lieutenant-colonel Delaunay, il résulte que ce prix est de 10 francs pour un canon du calibre de 37 mil. et de 2.600 francs pour un canon de 305.

Le 37, pouvant produire un tir maximum de 20 coups par minute, dépensera donc 12.000 fr. en une heure : la dépense du 305 dont le tir est de un coup par minute, sera de 156.000 francs. A ce prix-là, le tir d'un cuirassé armé de 5 canons de 305 et de quelques autres pièces de plus petit calibre coûterait environ un million par heure!

Ce qui prouve qu'il faut être un peuple à finances respectables pour avoir, en l'état de de notre civilisation moderne, le droit de se faire respecter.

* * *

Nouveau sport. — On annonce de Vienne que deux habitants de cette ville viennent de partir pour Paris. Ceux-là ne se contentent pas d'aller à pied, ou de faire rouler devant eux une voiture d'enfant.

Il ont parée 5.000 couronnes qu'ils rouleraient un gros tonneau jusqu'à Paris et feraient le trajet en cinquante jours. On ne dit pas si le tonneau sera plein ou vide.

S'il contient la provision de boisson des voyageurs, ceux-ci auront l'agrément de voir le fardeau diminuer au fur et à mesure qu'ils approcheront de Paris.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 129 du *Pays du Dimanche* :

507. SYNONYMES.

Bon avocat.

Bonne. — *Servante.*
Obscur. — *Sombre.*
Nouveau. — *Récent.*

Vstuce. — *Fourberie.*
Valise. — *Malle.*
Opiniâtre. — *Entêté.*
Oncevoir. — *Imaginer.*
Vrmistice. — *Trêve.*
Lrépas. — *Décès.*

508. CONTRAIRES.

Mauvais voisin.

MAigre. — *Gras.*
Vami. — *Ennemi.*
LUnité. — *Pluralité.*
VVictoire. — *Défaite.*
VImmer. — *Hair.*
Ici. — *Là.*
Zoir. — *Matin.*

Vivre. — *Mourir.*
Obeir. — *Commander.*
Ignorant. — *Instruit.*
Zagesse. — *Folie.*
I namovible. — *Changement.*
Zain. — *Géant.*

509. MOTS EN LOSANGE.

P
CAP
HARAS
CABARET
PARAPLUIE
PARLOIR
SEUIL
TIR
E

510. DEVISE.

« Plus penser que dire. »

Bar-le-Duc.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Lubin songeant aux angoisses passées au St Théodule ; Lukas, le nouveau vétérinaire russe, protégeant les chevaux contre les piqures des taons ; Berthe Boichat, au Cerneau au Maire ; La Tour d'Auvergne à Delémont.

515. ENIGME.

Jadis dans maints procès, en des lieux ténébreux,
Aux accusés meurtris j'arachai des aveux ;
Pour franchir des cours d'eau je sers encor l'ar-

Je tends et fais vibrer à l'oreille charmée,
Contrebasses, altos, violoncelles, violons ;
Au firmament je suis dans les constellations.

516. RÉBUS GRAPHIQUE.

70
T veil A 7 vir LÉ volte RÉ

517. MOYENS MNÉMONIQUES.

Quel est l'Opéra-Comique qui, par les initiales de son titre et du nom de ses auteurs, Compositeur et Librettiste, forme le mot ;

SAC ?

518. PHYSIQUE AMUSANTE.

LA LAMPE

Pourquoi un verre de lampe augmente-t-il la clarté et diminue-t-il la fumée ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 17 courant.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Movelier. — Assemblée paroissiale catholique le 8 après l'office pour passer les comptes et s'occuper d'un emprunt.

Peuchappatte. — Le lundi 16, à 2 h. pour nommer un instituteur, un conseiller, et un receveur, passer les comptes etc.

Beurnevésin. — Le 8 à 1 h. 1/2 pour passer les comptes.

Boécourt. — Le 8 après l'office pour passer les comptes, voter le règlement de l'école complémentaire.

De suite après assemblée bourgeoise.

Damvant. — Le 8 à 2 h. pour passer les comptes, nommer un adjoint, décider si la place d'institutrice sera mise au concours.

Fahy. — Le 8 pour passer les comptes des pauvres, décider des réparations.

Fregécourt. — Le 8 à 2 h. pour passer les comptes des pauvres, voter des dégrèvements, décider si l'on veut mettre au concours la place d'instituteur, fixer un traitement.

Soubey. — (1^{re} section) le 15 à 2 1/2 h. pour passer les comptes, s'occuper de la construction d'une route longeant le Doubs.

Mises au concours

La place de facteur postal de Alle. S'inscrire jusqu'au 10 juillet à la Direction du 14^e arrondissement postal.

Cote de l'argent

du 4 juillet 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 108. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 110. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de juin 1900.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chauffage	Recettes fr. Ct.
Buchwalder	—	6	1	—	—	25	15	9	—	—	125 50
Courbat	—	5	2	—	1	24	10	10	—	—	122 —
Oser	—	3	—	1	—	12	7	4	—	—	64 —
Grimler Th.	—	7	—	4	—	35	24	13	—	—	190 50
Grédy P.	—	2	—	1	—	13	8	3	—	—	59 50
Pinaton E.	—	6	3	—	1	31	22	12	—	—	172 50
Woillat Gust.	—	5	—	1	—	17	13	4	—	—	97 50
Scherrer E.	—	1	1	—	1	20	9	8	—	—	77 —
<i>Particuliers</i>											
Désbœufs	—	—	1	—	—	—	2	—	—	—	11 —
Wenger	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	7 —
Freléchoux	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	3 50
Bernard	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	7 —
Total	—	35	10	7	4	177	110	63	—	—	937 —